



Question écrite N° : 2733

Degré de confiance entre la Société jurassienne d'apiculture et le SCAV : quelle est la situation ?

Récemment, les deux inspecteurs apicoles de la Société d'apiculture d'Ajoie et du Clos du Doubs ont démissionné à la suite de la réponse formulée par le Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) concernant une importation non déclarée de nucléi d'abeilles, provenant de Slovénie et transitant par la France. Les deux inspecteurs, fort compétents et en place depuis plus de 18 ans, ont motivé leur décision par un manque de transparence et de dialogue avec le SCAV.

A ce jour, cela porte à quatre le nombre de démissions d'inspecteurs depuis l'entrée en fonction de la nouvelle vétérinaire cantonale.

De plus, ne trouvant pas d'intéressés dans la région pour remplacer les démissionnaires, la Société d'apiculture d'Ajoie et du Clos du Doubs vient de nommer une personne habitant le district de Delémont.

Aussi, inquiet quant au maintien de telles entités, si importantes au bon fonctionnement de notre environnement, il serait nécessaire à mon avis que le SCAV adapte et modifie sa gestion.

Ma question :

Faudra-t-il attendre d'autres démissions de responsables, voire la disparition de sociétés telles que la Société d'apiculture, avant de rétablir la confiance entre le SCAV et les différents intervenants et représentants associatifs ?

Je remercie le Gouvernement pour sa réponse.

Miécourt, le 29 avril 2015

Au nom du : PLRJ.Les libéraux radicaux Jura

L'auteur : David Balmer

